Mairie d'Erquy
11 square Hôtel de Ville
BP 09
22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70
www.ville-erquy.com

GALERIE MUNICIPALE BERNARD NONNET

Présentation

novembre 2021

Présentation de la galerie

La galerie municipale Bernard Nonnet est un établissement communal placé sous la responsabilité d'Henri Labbé, Maire d'Erquy. Le Comité de programmation se réunit en septembre afin d'examiner les propositions d'artistes. L'organisation des expositions est gérée par Alban Sorette, Mairie d'Erquy.

La galerie municipale Bernard Nonnet est composée de

- 3 salles d'exposition totalisant plus de 100 m^2 de surface et 80 m de linéaire de cimaises ;
- toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- un local technique.

La galerie municipale Bernard Nonnet est équipée de

- fils perlons et de crochets en aluminium mobiles, le tout glissés sur rails ;
- 100 projecteurs à LED orientables sur rails ;
- 3 vitrines transparentes en verre trempé, fermant à clé (L 100 x P 40 x H 60 cm) ;
- 2 chevalets en bois rigides ;
- 3 plots noirs en bois (environ 100 x 50 x 50 cm) ;
- 15 plots noirs métalliques (plateau 25 x 25 cm, base 35 x 35 cm, hauteur 60 cm).
- 2 escabeaux ;
- 6 tables rectangulaires de 140 x 80 cm ;
- 3 nappes noires ignifugées, disponibles sur demande ;
- 6 chaises « cinéma » ;
- 4 oriflammes « Expo » en couleur, à disposer sur les grilles extérieures et sur 2 plots dans le patio ;
- 1 petite vitrine extérieure pour présenter l'affiche de l'exposition en cours ;
- dans le local technique : un réfrigérateur, une cafetière électrique, une bouilloire, un nécessaire de ménage.

Engagements réciproques

La Mairie d'Erquy s'engage à

- mettre gratuitement à disposition de l'Artiste la galerie municipale Bernard Nonnet ;
- protéger les œuvres installées par un système d'alarme ;
- assurer la communication de l'exposition et de la galerie municipale Bernard Nonnet ;

- transmettre des cartons d'invitation (format 20 x 10 cm, recto quadri) à l'Artiste. Les 2 parties se mettront d'accord préalablement sur les quantités. Les fichiers des visuels réalisés seront aussi transmis à l'Artiste pour sa communication web ;
- assurer les œuvres : il est de la responsabilité de l'Artiste de nous fournir la liste des œuvres exposées et leur valeur estimative avant l'accrochage, afin de nous permettre de la transmettre avant l'exposition à notre assureur, faute de quoi l'assurance des œuvres pourra être remise en cause.

L'Artiste s'engage à

- assurer les permanences de la galerie municipale Bernard Nonnet et la surveillance des œuvres exposées aux horaires préalablement définis :
    - en période de vacances scolaires (3 zones), tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00 ;
    - hors vacances scolaires (3 zones), le samedi, dimanche et jours fériés, de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00.
- assurer l'accrochage et le décrochage des œuvres ;
- prendre à sa charge l'organisation et le pot de vernissage à l'occasion du vernissage convenu préalablement (habituellement la veille de l'ouverture au public de l'exposition) à 18h00 ;
- ne pas afficher de prix ;
- fournir 2 visuels (fichiers numériques en haute résolution, libres de droits) à des fins promotionnelles de l'exposition et de la galerie municipale Bernard Nonnet (dossier de presse, affiches, invitations, internet, …) et 2 textes de présentation de l'artiste et de l'exposition, à usage promotionnel, dont un sera une version courte (inférieur à 300 caractères) ;
- respecter le fonctionnement de la galerie municipale Bernard Nonnet.

Comité de programmation

La Commune d'Erquy s'est associée aux artistes et associations locales afin de constituer un comité chargé de définir un mode de fonctionnement et une programmation pour la galerie où les artistes professionnels tiennent une place privilégiée.

Mairie d'Erquy

- Occasionnellement Henri Labbé, Maire d'Erquy ;
- Marie-Camille Mazaré, Adjointe à la vie culturelle, associative et intergénérationnelle, Mairie d'Erquy ;
- Les membres de la Commission municipale en charge de la culture ;
- Alban Sorette, chargé de communication & culture, Mairie d'Erquy.

Membres bénévoles

- Odile Besnier, professeur d'arts plastiques ;
- Monique Chalmel, artiste peintre ;
- Annick Marsilli, artiste aquarelliste ;
- Nathalie Reymond, professeur d'arts plastiques.